

Communiqué de presse

Nouméa, le 15 mars 2019

L'Institut d'Émission d'Outre-mer publie la note expresse :

« L'économie verte en Nouvelle-Calédonie : Un essor mesuré mais prometteur »

L'actualité récente montre une réelle ambition des pouvoirs publics de rendre plus « verte » l'économie du territoire : nouveau slogan « construisons notre pays, économisons l'énergie » du gouvernement, annonce du schéma d'orientation de la politique partagée de l'eau (février 2019), loi sur l'interdiction de produits en plastique à usage unique (décembre 2018)...

En Nouvelle-Calédonie, le poids de l'économie verte est encore limité mais les enjeux et le potentiel sont considérables et sont dans une large mesure identifiés. Le schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC) adopté en 2016 vise des objectifs ambitieux, avec notamment 100 % de la distribution publique d'électricité issue des énergies renouvelables d'ici 2025. Dans cette optique de nombreux projets sont en cours, avec une filière photovoltaïque particulièrement dynamique ces dernières années (même si l'hydraulique reste la principale source d'énergie renouvelable).

En parallèle, la Nouvelle-Calédonie poursuit son rattrapage en matière de gestion des déchets et d'assainissement. Une prise de conscience récente des carences importantes du territoire se traduit par des investissements importants pour les provinces, sources de coûts mais aussi vecteurs potentiels de développement économique, à travers l'émergence de filières de valorisation énergétique ou à responsabilité élargie des producteurs (REP).

Par ailleurs, l'exceptionnel écosystème de la Nouvelle-Calédonie et l'étendue de ses richesses naturelles maritimes et terrestres, offrent un potentiel de création de richesse notable pour de nombreux secteurs. Afin d'assurer un moteur de croissance durable et vertueux, la protection de ce patrimoine est nécessaire et induit également des investissements et le développement de nouvelles activités.

Au-delà du potentiel, des ambitions et des efforts en matière d'infrastructure et de réglementation, l'économie verte du territoire est également contrainte par ses spécificités. En matière énergétique, l'importance de l'industrie du nickel, énergivore, impacte structurellement le mix énergétique. La filière des déchets souffre également de l'étroitesse de son marché et de la difficulté à atteindre les tailles critiques nécessaires à la diminution des coûts unitaires. De la même manière, l'assainissement et la distribution d'eau potable se heurtent à l'étendue du territoire et à la faible densité de certaines zones. Au-delà des problématiques de santé publique, de pollution, l'absence de raccordement de ces zones (et de logements) à l'assainissement collectif contraint le développement économique, notamment pour les secteurs de la construction et du tourisme.

En parallèle de ces nouveaux vecteurs de croissance endogène liés au développement des différentes éco-filières, la Nouvelle-Calédonie pourrait également profiter de l'essor des énergies vertes à l'échelle mondiale, à travers la hausse induite de la demande de nickel.

Pour lire : [L'économie verte en Nouvelle-Calédonie](#)

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés et conduit la politique monétaire. L'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.leom.fr.